



Procès-verbal du Comité Syndical Séance du 30 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le trente du mois de juin à 18 h 00, se sont réunis à la salle Saint-Joseph de la Madeleine les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de la Madeleine sous la présidence de Nicolas CRIAUD, Président du Syndicat Intercommunal de la Madeleine, dûment convoqués le 24 juin 2021.

Étaient présents : Nicolas CRIAUD ; Denis LENORMAND ; François FONTAINE ; Caroline LEBEAU ; Jean-Noël DESBOIS ; Claude BODET ; Roger COUE ; Nicolas AMBROSINI ; Catherine RICHOMME ; Jean-Claude DENIE

Était également présent : Thomas LEMONNIER (responsable administratif et financier du Syndicat)

Était excusée : Karine MARTIN (Receveur municipal)

Secrétaire de séance : Jean-Claude DENIE

Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mars 2021

Le procès-verbal ne suscite aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

1 – Approbation du compte de gestion 2020 – Budget Principal

Le Comité Syndical prend acte de cette délibération.

2 – Approbation du compte de gestion 2020 – Budget Annexe vente d'électricité

Le Comité Syndical prend acte de cette délibération.

3 – Approbation du compte administratif 2020 – Budget Principal

Le vote de cette délibération est confié à Jean-Claude DENIE, doyen d'âge de l'assemblée.

Jean-Noël DESBOIS s'interroge sur l'écart entre les crédits ouverts en investissement au Budget Primitif 2020 et les réalisations de l'exercice, l'élu souhaiterait connaître les travaux non réalisés et s'ils ont été reprogrammés. Nicolas CRIAUD répond qu'il s'agit essentiellement des travaux de voirie rue des Parcs Neufs qui seront réalisés en octobre et rue des Dolmens avec une réalisation en 2022.

Claude BODET constate que la chaussée rue des Dolmens est très dégradée, une réfection à minima est à envisager durant l'été. Thomas LEMONNIER fera part de cette demande aux services techniques de Guérande.



VOTE : UNANIMITE

4 – Approbation du compte administratif 2020 – Budget Annexe vente d'électricité

Le vote de cette délibération est à nouveau confié à Jean-Claude DENIE, doyen d'âge de l'assemblée.

VOTE : UNANIMITE

5 – Affectation définitive des résultats 2020 – Budget Principal

Cette délibération ne suscite aucun commentaire.

VOTE : UNANIMITE

6 – Affectation définitive des résultats 2020 – Budget Annexe vente d'électricité

Cette délibération ne fait l'objet d'aucun débat.

VOTE : UNANIMITE

7 – Décision modificative n°1/2021 – Budget Annexe vente d'électricité

Cette délibération ne suscite aucun commentaire.

VOTE : UNANIMITE

8 – Régie de recettes – Modalités de remboursement de recettes

Les membres du Comité demandent s'il y a des remboursements d'utilisateurs en attente. Thomas LEMONNIER indique que deux dossiers concernant les locations de salles sont en attente. Le Trésor Public a fait preuve de souplesse pour les remboursements de location de salles en 2020 du fait du contexte COVID mais cette année une délibération a été exigée.

VOTE : UNANIMITE

9 – Convention d'adhésion au service de paiement en ligne PAYFIP

Cette délibération ne fait l'objet d'aucun débat.

VOTE : UNANIMITE

10 – Convention de groupement de commandes permanent entre la Ville de Guérande, le CCAS de Guérande et le SIVOM de la Madeleine – Avenant n°2



Claude BODET demande s'il est possible d'intégrer la Ville de Saint-Lyphard à ce groupement.
Thomas LEMONNIER se renseignera auprès du service juridique.
VOTE : UNANIMITE

11 – Lancement d'une consultation pour un marché d'assurances – 2022-2024

Claude BODET indique que la Ville de Saint-Lyphard ne peut pas être intégrée à cette démarche de renouvellement des assurances car les échéances des contrats ne sont pas compatibles avec celles de la Ville de Guérande et du SIVOM de la Madeleine.
VOTE : UNANIMITE

SUJETS DIVERS

Monsieur le Président évoque avec les membres du Comité, l'explosion, le 18 juin dernier, des sanitaires publics du centre-bourg en lien avec le braquage du distributeur automatique de billets. Le bâtiment est la propriété du Syndicat, Nicolas CRIAUD a été déposé plainte, il n'est pour l'instant pas en mesure d'évaluer le sinistre, il faudra attendre le rapport des experts en assurance. Le Syndicat construira de nouveaux sanitaires, il conviendra ensuite d'évoquer avec la Société Générale (propriétaire du distributeur automatique de billets) le remplacement du matériel. S'il se désiste, il faudra se rapprocher d'autres banques.

Caroline LEBEAU indique que ce distributeur est utile pour les commerçants lorsqu'il y a des coupures internet et que les terminaux de paiement électronique ne fonctionnent plus. Claude BODET ajoute que les distributeurs sont utiles pour les personnes âgées. Certains habitants ont fait part de leur souhait qu'une boîte aux lettres de la Poste soit réinstallée rapidement. Denis LENORMAND indique qu'un courriel a été envoyé aux services techniques de Guérande sur ce sujet.

Caroline LEBEAU demande la date de prise de fonction du kinésithérapeute. Nicolas CRIAUD indique qu'elle interviendra après l'été mais qu'il s'agit d'une opération privée, le calendrier est donc incertain.

Jean-Claude DENIE demande le résultat de la consultation du marché de voirie. Après prise de renseignements, ce marché a été attribué à l'entreprise CHARIER TP. Il demande également où en sont les travaux de charpente à l'école maternelle. Après prise de renseignements, les travaux débuteront à partir du 15 juillet pour une durée prévisionnelle de 15 jours.

Monsieur le Président clôt la séance à 18 heures 40.

Jean-Claude DENIE
Secrétaire de séance



